



Litige agence/locataire (utilisation des clefs sans autorisation)

Par **marianne38**, le **09/09/2010** à **17:58**

Bonjours,
Je suis en conflit avec une agence qui vient de vendre mon appartement et j'aurais voulu quelques renseignements.
Cette agence s'est permis d'envoyer un expert chez moi sans mon autorisation (avec un trousseau de clef remis par mes propriétaires).
Je devais être en vacances mais étant rentrée plus tôt je me suis débrouillée pour être là (ils m'avaient prévenu par un message sur mon répondeur mais je n'avais pas les moyens de les rappeler pour leur dire que je refusais).
Il aurait donc pu s'agir d'une violation de domicile si je n'avais pas été présente.
Je n'accepte pas ces manières.
D'après vous, ais-je des moyens de me faire entendre et de faire comprendre à cette agence qu'elle n'a pas à se comporter ainsi? Que puis-je faire?
Merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **09/09/2010** à **22:07**

Vous envoyez une LRAR au bailleur et une autre à l'agence, les mettant en demeure de vous rendre TOUTES les clefs du logement. Vous leur rappelez que ce qu'ils ont fait est illégal, que la violation de domicile est un délit.
Vous auriez du laisser entrer tout seul l'expert et appeler la police.
Un conseil : changez au moins le barillet d'une serrure de la porte d'entrée (vous remettrez l'ancien en partant). Vous avez affaire à des gens malhonnêtes, donc dieu sait ce qu'ils feront avec ces clefs.